

13 DEC 1950

M		
---	--	--

Distr.  
 RESTREINTE  
 SR/141  
 17 avril 1950  
 ORIGINAL: FRANCAIS

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA CENT QUARANTE-ET-UNIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
 le lundi 17 avril 1950 à 11 heures.

Présents:

M. PALMER	(Etats-Unis)	Président
M. de BOISANGER	(France)	
M. ERALP*	(Turquie)	
M. de AZCARATE		Secrétaire principal

\* Suppléant.

Le PRESIDENT exprime le plaisir qu'il éprouve à accueillir, à leur retour d'Orient, M. de Boisanger, Président sortant de la Commission, et M. de Azcarate, Secrétaire principal. Il saisit cette occasion de marquer que les propositions faites par la Commission aux Gouvernements des parties et les démarches accomplies au cours de ce voyage se sont placées à un moment très favorable et ont été coordonnées, les unes par rapport aux autres, de la manière la plus heureuse. Quoi que certains aient pu penser, il aurait été embarrassant pour la Commission que ses propositions aient été formulées après ou en même temps que la résolution adoptée au Caire par la Ligue arabe. En effet, si la Commission avait présenté ses propositions postérieurement à cette résolution, elle aurait semblé se mettre en conflit avec la Ligue.

Les démarches de la Commission ont été accomplies en toute bonne foi; elles procèdent du désir de venir en aide à toutes les parties, de les amener à se rapprocher pour régler, avec l'assistance de la Commission, certains

des problèmes pendants. Elles ont été décidées à un moment où les intentions de la Ligue arabe n'étaient pas encore connues. Le voyage du Président de la Commission, ses conversations dans les capitales des pays des Etats arabes et de l'Etat d'Israël, et jusqu'à l'ordre dans lequel ces visites se sont déroulées, étaient non seulement désirables mais utiles.

La Commission ne pouvait s'attendre à ce que toutes difficultés soient aplanies, mais elle constate, d'après le rapport des conversations échangées, que le voyage, par les résultats accomplis, est dans une certaine mesure encourageant et qu'il a permis de constater qu'il règne, au sein des gouvernements intéressés, une atmosphère de cordialité vis-à-vis de la Commission sinon d'enthousiasme à l'égard de ses propositions.

M. de BOISANGER (France) partage avec le Président l'impression que les propositions de la Commission ont été faites au bon moment. Si elles avaient été présentées plus tard, la Commission se serait trouvée dans une situation plus difficile.

A aucun moment, dans les capitales où il a séjourné, il n'a rencontré la moindre critique à l'égard des propositions de la Commission. Partout ses explications ont été écoutées avec attention et tous ses interlocuteurs ont admis que les propositions de la Commission contiennent quelque chose de constructif. On peut en donner pour preuve la déclaration faite au nom de la Ligue arabe par le Ministre des affaires étrangères d'Egypte dans laquelle celui-ci a indiqué que la Ligue était disposée à accepter en principe des négociations directes, dans le cadre restreint de certains comités il est vrai et sous réserve d'une acceptation préalable par l'Etat d'Israël des bases de principe sur lesquelles devraient reposer ces négociations (question des réfugiés, notamment).

Des comptes rendus que prépare le Secrétaire général sur chacune des visites effectuées, permettront aux membres de la Commission de se faire une idée claire des conversations échangées.

Il a retiré de son voyage l'impression qu'il y avait quelque chose à faire, que loin de renoncer à ses démarches la Commission devrait insister et poursuivre ses travaux à Genève.

Seul l'Etat d'Israël n'a pas fait connaître sa réponse aux propositions de la Commission. Il y aura lieu de faire savoir à son représentant que la réponse des Etats arabes, sans donner complète satisfaction aux demandes de la Commission, est considérée par celle-ci comme un progrès et que la Commission espère trouver, dans la réponse d'Israël, des éléments favorables.

En ce qui concerne la représentation des Etats arabes auprès de la Commission, M. de BOISANGER a fait connaître aux gouvernements intéressés qu'il serait souhaitable qu'ils se fissent représenter à nouveau auprès d'elle à Genève au moment où elle aura pu déterminer la forme qu'elle compte donner, pour l'avenir, à ses travaux.

Il signale que dans toutes les capitales, les représentants de la Commission ont trouvé le meilleur accueil. Il se réserve de revenir sur la visite qu'il a faite aux camps de réfugiés.

Le SECRETAIRE PRINCIPAL fait savoir à la Commission qu'il met au point un rapport général descriptif du voyage accompli auquel seront joints en annexe des comptes rendus de chacune des conversations au cours desquelles des questions politiques ont été abordées. Ce rapport sera prêt dans 24 heures au plus tard.

M. ERALP (Turquie), parlant de l'intention exprimée par M. de Boisanger d'informer le Gouvernement d'Israël de l'impression produite sur la Commission par la réponse des Gouvernements arabes à ses propositions, indique que d'après une information radiophonique, le Gouvernement d'Israël n'accepterait pas les conditions mises par les Arabes (notamment en ce qui concerne l'acceptation préalable du retour des réfugiés) à la reprise des négociations directes.

M. de BOISANGER déclare qu'il fera connaître, dans la soirée, à M. Kahany, l'impression que retire la Commission de la réponse fournie par les Etats arabes. Il estime qu'il n'y a pas intérêt à faire doubler cette démarche par une démarche parallèle de M. Fischer auprès de M. Sharett.

Le SECRETAIRE PRINCIPAL propose à la Commission de remettre à la presse un communiqué relatif au voyage du Président sortant en Orient, conçu en termes identiques au communiqué rédigé au Caire le 14 avril dernier et adressé, pour publication, à Lake Success.

Il en est ainsi décidé.

Réunions de la Commission avec les membres de l'UNRWA

Le PRESIDENT fait connaître qu'il compte adresser, à l'ouverture de la réunion consacrée à la prise de contact avec le Directeur de l'UNRWA et les membres de la Commission consultative, un message qu'il aura préalablement écrit pour permettre de le traduire d'avance.

La Commission règle les conditions matérielles de la réunion, arrête la liste des documents qui seront remis pour information aux membres de l'UNRWA, et décide de proposer à ceux-ci la publication d'un communiqué de presse relatif à la réunion.

Publication des propositions de la Commission

Le SECRÉTAIRE PRINCIPAL fait remarquer que le texte des propositions de la Commission a déjà été reproduit par certains journaux et, qu'au surplus, les réponses des Etats arabes, à ces propositions ont également été publiées. Dans ces conditions il n'y a pas lieu de lui conserver un caractère confidentiel.

M. ERALP (Turquie) estime qu'il suffira de faire savoir à la presse que le memorandum contenant ces propositions est à sa disposition.

Il en est ainsi décidé.

Date de la prochaine réunion

Sans préjudice d'une réunion qui pourrait avoir lieu mercredi 19 avril en présence des membres de l'UNRWA, la Commission décide de fixer sa prochaine réunion de travail au jeudi 13 avril prochain dans la matinée.

La séance est levée à 12 h. 15.